



Le ReSaD s'adapte à la pandémie de COVID-19

La préparation de cette lettre du ReSaD intervient à l'issue d'une période marquée par la pandémie de COVID-19, face à laquelle les États ont réagi avec la mise en place de mesures d'urgence, de la fermeture des frontières au confinement à domicile, de la fermeture des commerces et marchés au couvre-feu. Durant cette période, les membres du ReSaD ne sont pas restés inactifs et nous avons souhaité donner la parole à Mme Goundo Sissoko, présidente de la plateforme REFEDÉ-Mali, qui s'est mobilisée pour contribuer à la lutte contre l'épidémie. Ce numéro des Nouvelles du ReSaD est aussi l'occasion de célébrer les 10 ans du réseau, dont l'engagement au service de la résilience des communautés rurales du Sahel est plus que jamais nécessaire.

Il est désormais évident que la pandémie de COVID-19 peut fortement affecter la vie sociale et économique notamment des femmes et des personnes âgées. Des mesures telles que la fermeture administrative des écoles, l'interruption des activités récréatives, la perturbation des routines quotidiennes et des activités économiques, ainsi que la mise en quarantaine des enfants ou de leurs parents infectés ou à risque, ont eu un impact négatif sur la vie et le bien-être des populations. Concernant les femmes et les enfants, ces mesures ont d'autant plus augmenté leur vulnérabilité (séparation des membres de la famille, détresse psychologique, violence domestique et sexuelle) ou entraîné d'autres formes de violations graves des droits.

Pour satisfaire aux besoins des populations et spécifiquement ceux des personnes les plus vulnérables, le gouvernement du Mali, a élaboré un plan de prévention et de contrôle de la maladie évalué à 57 millions de dollars. Ce plan couvre la période de mars à août 2020 et inclut la

prévention, la communication et le renforcement des capacités ainsi que la gestion et la coordination des cas. La société civile et les autres partenaires appuient le gouvernement dans la mise en application de ce plan, à travers la Plateforme Nationale de Réduction des Risques et Catastrophes, dont le REFEDÉ est membre.

Cet engagement du REFEDÉ a été motivé par la nécessité de permettre aux femmes membres et partenaires de poursuivre leurs activités dans des conditions de sécurité sanitaire.

Les activités de proximité du REFEDÉ vont de l'information à la sensibilisation sur les mesures barrières, les symptômes du coronavirus et les comportements à adopter en cas d'atteinte de la maladie. Le réseau a contribué à renforcer la quiétude des femmes par rapport au niveau de dangerosité de cette maladie qui peut être soignée. Le REFEDÉ a aussi pu associer des femmes couturières à la confection de masques et faciliter leur distribution, ainsi que la distribution de gel hydroalcoolique et de kits de lavage de mains dans certains ménages.

Ces actions du REFEDÉ maintiennent les activités quotidiennes des femmes que sont l'entretien de la famille, ou génératrices de revenus.

« La pandémie du Coronavirus est encore là, nous ne devons pas baisser les bras, les activités de sensibilisation doivent continuer de plus bel sachant que les habitudes ont la vie dure. Seul le respect des mesures barrières peut nous prémunir contre le virus ».

Mme Kouyaté Goundo Sissoko, Présidente de REFEDÉ-MALI, Chargée de Liaison de ReSaD

Le ReSaD, une initiative Nord-Sud contre la dégradation des terres, pour la sauvegarde des patrimoines nourriciers et l'amélioration des conditions de vie des populations.



Retour sur des moments forts du réseau depuis sa création :

2010 : Création du Réseau Sahel Désertification

15 ans après l'adoption de la Convention des Nations-Unies sur la Désertification, la dégradation des terres continue de progresser et près de la moitié de l'humanité en subit les conséquences. Des organisations de la société civile décident rompre le silence à tous les niveaux, sur le terrain et dans les enceintes internationales, en agissant en réseau. Le ReSaD est né du rassemblement de quatre plateformes associatives nationales, au Burkina Faso, en France, au Mali et au Niger, coordonné par l'association française CARI.

2012 : Organisation du premier forum des organisations de la société civile sur la Grande Muraille Verte à Ouagadougou

Au début des années 2000, l'Initiative de la Grande Muraille Verte au Sahara et au Sahel se concrétise en une initiative politique et stratégique, visant à être un instrument de développement entre les mains de la communauté africaine. Mais cette initiative est mal connue et comprise, elle provoque même une certaine méfiance, et la participation d'acteurs à la base est encore largement à construire. Le forum de 2012 permet pour la première fois de faire connaître largement cette initiative par la société civile sahélienne.

2014 : Démarrage du projet Front Local Environnemental pour une Union Verte

Traduisant leur volonté de réaliser la Grande Muraille Verte en actes, les membres du ReSaD contribuent à construire puis à mettre en œuvre le projet FLEUVE (financé par l'Union Européenne et porté par le Mécanisme mondial) au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Tchad. Le CARI coordonne la composante régionale de ce projet, dans laquelle les membres du ReSaD collaborent pour construire un outil de renforcement des communes, le module de form'action. Ce projet structure l'action commune du réseau pour accompagner la réalisation d'initiatives concrètes de lutte contre la désertification dans les territoires ruraux.

2015 : Les membres du ReSaD portent la parole de la société civile sahélienne auprès des décideurs

Au Burkina Faso, en France, au Mali et au Niger, les membres du ReSaD organisent des rencontres nationales de la société civile, pour expliquer les enjeux des négociations internationales sur le Climat et la Désertification, et faire émerger des messages collectifs à l'intention des décideurs. Après avoir contribué activement à Désertif'actions 2015 à Montpellier, le réseau fait entendre ces positions lors de la COP21 sur le Climat à Paris et la COP12 sur la Désertification à Ankara.

2017 : Finalisation du module de form'action des collectivités territoriales au montage de projets de gestion durable des terres

Dans la composante régionale du projet FLEUVE, les membres du ReSaD ont collaboré avec les réseaux RADD0 et Drynet, pour construire et mettre en œuvre une méthode d'accompagnement des autorités locales des communes sahélienne à proposer des projets de GDT, adaptés à leurs territoires et aux besoins des populations. Plus de 300 personnes ont contribué à la construction du module de form'action, dont la diffusion se poursuit dans les pays sahéliens avec l'appui du projet Réduire les écarts dans la Grande Muraille Verte (FEM, UICN). Des formateurs sont sensibilisés et formés à l'utilisation du module de form'action dans les pays francophones et anglophones du Sahel.

2019 : Organisation du Sommet International Désertif'actions à Ouagadougou - puis participation du ReSaD à la COP14

L'aptitude des membres du ReSaD à se mobiliser pour permettre à la société civile sahélienne de faire entendre sa voix auprès des décideurs mondiaux, est confirmée en 2019, avec l'organisation de Désertif'actions au Burkina Faso – un défi au regard de la situation sécuritaire du pays – puis la participation de 12 membres du réseau à la COP14 de la CNULD en Inde, formant la seule délégation organisée de la société civile francophone.

10 ans d'accompagnement des acteurs terrain

Lorsqu'il a initié le Réseau Sahel Désertification, le CARI était conscient que les centaines d'associations et ONG agissant au Sahel, détenaient une multitude de pratiques de lutte contre la désertification, améliorées et éprouvées depuis des années. Ces acteurs, éparpillés dans les vastes territoires du Sahel, parfois isolés, étaient confrontés à des problèmes souvent similaires mais ne se concertaient pas pour partager sur les solutions. L'idée de rassembler des plateformes nationales de la société civile, est donc née du constat que les associations et ONG auraient tout à gagner de mutualiser et partager sur leurs pratiques, pour apprendre les unes des autres, et mener d'un front commun le combat contre la désertification.

Dans leurs premières actions en réseau, les plateformes ont identifié largement les acteurs investis dans la lutte contre la désertification, ainsi que leurs techniques pour restaurer et gérer durablement les terres, qui ont été confrontées aux données des scientifiques puis consignées dans un recueil de fiches techniques rediffusé largement dans chaque pays.

C'est dans cet esprit de mutualisation et de partage que le réseau a poursuivi sa structuration, à l'occasion de rencontres régulières dans les pays et entre les pays, de recensement en continu des acteurs et actions de lutte contre la désertification, et à travers la diffusion constante des connaissances.

Depuis 10 ans, plus de 1 000 administrateurs, cadres et agents terrain d'ONG et d'associations, ont contribué à partager leurs pratiques et à apprendre de celles des autres.

Aujourd'hui, le CARI, les plateformes qui forment le réseau et leurs membres, multiplient les collaborations pour proposer des projets permettant de faire avancer la gestion durable des terres.



10 ans d'interpellation des pouvoirs publics

Au moment de la naissance du réseau, la société civile sahélienne francophone peinait à se faire entendre au sein de la Convention des Nations Unies sur la Désertification, où les négociations sont conduites principalement en anglais. Depuis plusieurs décennies, la désertification est pourtant une préoccupation majeure au Sahel, et la Convention est le seul espace international permettant un dialogue régulier entre dirigeants, bailleurs, scientifiques, etc.

Depuis 2010, les membres du ReSaD se sont appuyés sur l'expérience antérieure du CARI au sein de la Convention, pour comprendre le fonctionnement des négociations, s'informer sur les enjeux qui y sont débattus, et finalement se positionner comme partie prenante, aux côtés d'associations du monde entier. Ce positionnement à l'international a eu pour effet une meilleure reconnaissance des membres du ReSaD comme interlocuteur sur la désertification par les autorités nationales de chaque pays.

Les plateformes membres du ReSaD ont aussi progressivement amélioré leurs aptitudes à rassembler la société civile dans chaque pays, à éclairer les organisations sur les négociations internationales, et à animer leur concertation pour construire des positions communes.

Un nombre croissant d'ONG et d'associations de chaque pays ont été associées aux débats permettant la préparation des COP et la production de papiers de position, mais aussi dans les discussions nationales sur les politiques de lutte contre la désertification, comme l'élaboration des cibles de neutralité en matière de dégradation des terres. Le ReSaD a permis d'améliorer les compétences des organisations membres des plateformes sur les techniques de plaidoyer et d'accompagner l'émergence de porte-paroles.



Le défi de la pérennisation du réseau

L'an prochain, le ReSaD bouclera un cycle de programme, soutenu par l'Agence Française de Développement, qui a permis à ses membres de se rassembler en réseau, de porter une vision commune et de déployer des actions.

Les plateformes ont donc commencé à réfléchir à la suite : comment pérenniser le réseau ? quelles ressources pour assurer son fonctionnement, son animation ? Et surtout, comment poursuivre les actions, sur le terrain, dans les pays du Sahel et à l'international ?

Cela signifie aussi repenser la stratégie et la gouvernance du réseau pour le futur. Par le passé, les membres du ReSaD ont montré leur capacité à collaborer en dehors des programmes financés. En février 2020, réunis à Casablanca, les points focaux et chargés de liaison du ReSaD ont réaffirmé l'engagement des plateformes à « faire réseau » pour défendre la gestion durable des terres, par et pour les populations sahéliennes.

Pour poursuivre cette réflexion, les plateformes s'appuient sur des associations membres de plus en plus impliquées dans la vie du réseau. Ils devront relever le défi de la mobilisation de ressources leur permettant de poursuivre leur action commune au service des communautés rurales du Sahel. **Ce qui est certain : les liens d'amitié entre les femmes et hommes qui forment le réseau, noués au cours des dix dernières années, sont un atout et permettent d'envisager l'avenir avec optimisme et volonté.**



LA GRANDE MURAILLE VERTE - UNE INITIATIVE POUR RECONSTRUIRE APRES LA CRISE ?

Dans le contexte de pandémie de COVID 19, les responsables de l'Initiative GMV au niveau de l'Union Africaine, de l'Agence Panafricaine et dans les pays ont souhaité mobiliser les acteurs en organisant aux mois de mai et juin un série de webinaires. Ces rencontres virtuelles ont donné la parole aux représentants nationaux et internationaux de la GMV ainsi qu'à leur partenaires institutionnels (Mécanisme mondial, ONU-Environnement, UICN, etc.) et de la société civile (CARI, SOS Sahel, etc.)

La pandémie de COVID 19 a rappelé à quel point nous dépendons les uns des autres, et de la nature. La santé des écosystèmes et la santé humaine sont en effet étroitement liées. Aussi, plutôt que de mettre de côté la réponse aux crises environnementales et climatiques actuelles pour relancer l'économie, il est temps de planifier et de développer des voies qui favorisent une guérison sociale et écologique.

10 ans de soutien à la réalisation de la Grande Muraille Verte

Dès 2010, les membres du réseau se sont intéressés à cette initiative politique placée sous le leadership africain, dont la mise en œuvre tardait à se concrétiser. À l'échelle régionale, le ReSaD est devenu le seul regroupement organisé d'acteurs de la société civile à se positionner comme contributeur à la gouvernance politique et à la mise en œuvre de l'Initiative Grande Muraille Verte. En 2012, les membres du réseau s'attachent à faire mieux connaître l'Initiative en organisant le premier forum international d'information sur l'initiative et de dialogue entre ses responsable et la société civile.

Depuis lors, le ReSaD continue d'interpeller régulièrement les responsables régionaux et nationaux sur la nécessité de tenir compte de l'expertise et des actions de la société civile. De cette mobilisation résulte un accroissement des partenariats avec la société civile pour la mise en œuvre des grands projets liés à la Grande Muraille Verte.

Les membres du ReSaD ont pour leur part contribué aux projets régionaux « FLEUVE » et « Réduire les écarts dans la Grande Muraille Verte » et ils s'associent régulièrement aux actions menées par les agences nationales. L'action collective du ReSaD a aussi permis d'améliorer la considération des associations sahéniennes dans les discussions politiques et stratégiques liées à la Grande Muraille Verte, sur le plan régional et dans les pays. Du chemin reste encore à parcourir pour que la Grande Muraille Verte devienne une réalité dans tous les territoires ruraux du Sahel et les membres du réseau comptent poursuivre leur implication dans l'initiative.

L'initiative Grande Muraille Verte qui vise à lutter contre la désertification, restaurer la biodiversité et atténuer les effets des changements climatiques, est une voie qui devra permettre de reconstruire la résilience des communautés après la crise.

Elle représente une opportunité pour augmenter et diversifier la production agricole comme levier d'emploi et de résilience. En tant qu'initiative régionale, elle est aussi un cadre pertinent pour intervenir sur le développement des zones transfrontalières qui sont éloignées des capitales et souvent délaissées par les politiques publiques, où les crises pèsent plus lourdement sur les populations.

Pour accélérer la mise en œuvre de la GMV, **il est nécessaire de monter des programmes plus intégrés, à large échelle.** Ces projets ne doivent pas se concentrer uniquement sur la restauration des terres mais faire le lien entre environnement et développement d'activités agricoles, de chaînes de valeurs, de sécurité alimentaire, etc.

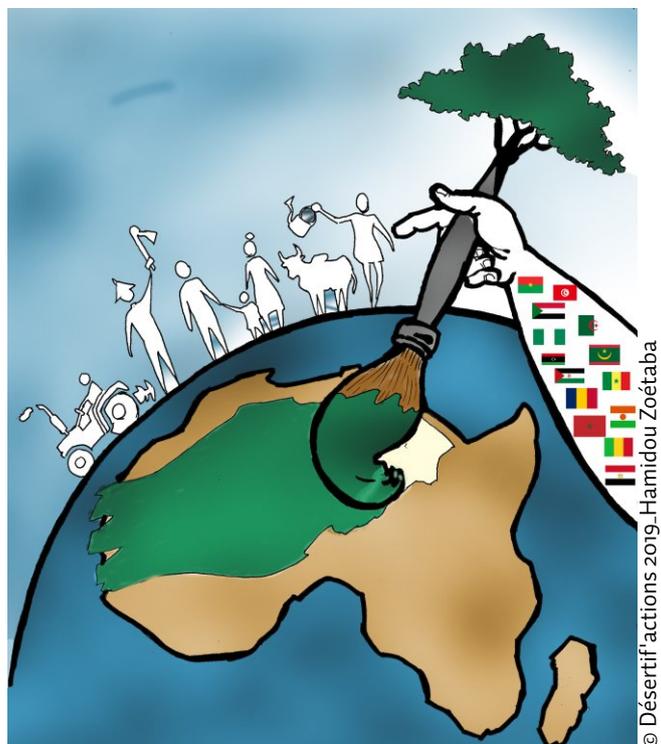
Il est également nécessaire de **repenser sa gouvernance politique**, pour y renforcer l'engagement et la responsabilisation des États, et pour y clarifier le rôle des organisations de la société civile.

Les partenaires techniques et financiers de l'Initiative Grande Muraille Verte ont confirmé leur engagement à la soutenir.

Au niveau du **Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification**, dix pays sont en train d'être accompagnés pour monter des projets transformatifs pour atteindre leurs cibles de Neutralité en matière de Dégradation des Terres (dont des pays sahéniens). La Convention travaille aussi actuellement avec le Fonds Verts Climat d'une part, et le gouvernement français d'autre part pour élaborer des programmes permettant d'investir pour la mise en œuvre de la GMV.

La FAO a élaboré une stratégie sur l'inclusion de la biodiversité dans les activités agricoles, qui peut être aussi un cadre de réflexion pour les réponse post-COVID. Concernant la GMV, après l'expérience du projet

Action Contre la Désertification, la FAO souhaite aller sur des approches plus intégrées, et pas uniquement de restauration. Néanmoins, comme l'a rappelé le Professeur Abdoulaye Dia, Secrétaire Exécutif de l'Agence Panafricaine de la GMV, **il est avant tout nécessaire dans les pays de mobiliser les ressources endogènes** pour reconstruire le tissu social et économique, en plus d'adresser les urgences environnementales. Le Professeur Dia en appelle à la consolidation du leadership africain, dans le cadre de l'Initiative GMV.



LE FILM LA GRAND MURAILLE VERTE : UN VOYAGE MUSICAL

« 8000 kilomètres à travers le Sahel et une ambition commune des pays : restaurer les terres et fournir un futur à des millions de personnes. Voici ce que présente le film « La Grande Muraille Verte », réalisé par Fernando Meirelles et porté par la musicienne et activiste malienne Inna Modja. Nous suivons la musicienne dans un voyage le long de la Grande Muraille Verte en plein essor qui vise à contrer la désertification, la sécheresse, la rareté des ressources mais aussi les conflits et les migrations, à travers une mosaïque de projets et d'initiatives ».

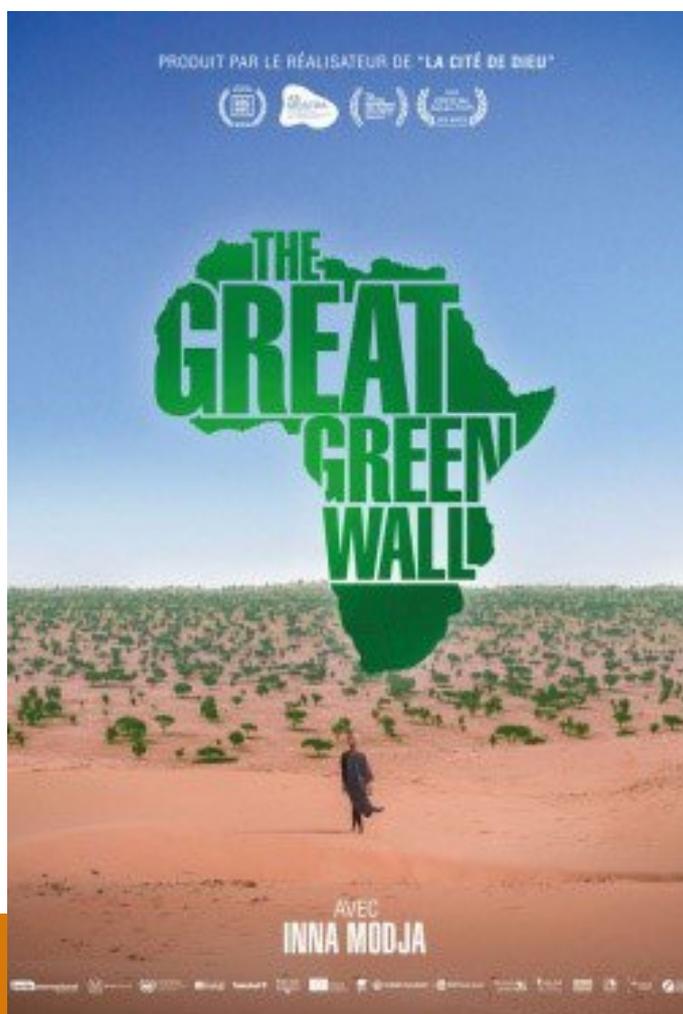
Ce film, sorti à l'été 2020, a été réalisé à l'initiative de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification, pour mieux faire connaître la Grande Muraille Verte au monde entier. Le film dont nous avons visionné la bande annonce donne la parole aux populations des territoires ruraux du Sahel qui sont confrontées à la désertification et qui mettent en œuvre des solutions pour préserver leurs terres et leurs écosystèmes. Le regard artistique d'Inna Modja nourrit la sensibilisation sur les conditions de vie en zones aride, en appelant aux émotions des spectateurs.

Le film n'est pour le moment pas en accès libre et nous espérons que les mois qui suivront seront plus favorables à sa diffusion large, au Sahel et dans le monde.

Plus d'infos sur le film :
greatgreenwall.org

Messages clés des webinaires

- Continuer à faire le lien entre la restauration des terres et des écosystèmes et l'amélioration des modes de vie, de la résilience des communautés.
- La Grande Muraille Verte est une opportunité pour reconstruire après la crise du COVID.
- Reconnaître et s'appuyer sur le potentiel et les actions des jeunes, faire plus de lien entre les jeunes et le secteur privé.
- Enfin, des instruments financiers sont disponibles à l'échelle des pays. Si les agences nationales de la Grande Muraille Verte ne font pas un plaidoyer auprès de gouvernement pour accéder à ces fonds, l'initiative restera peu financée.





LA REGENERATION NATURELLE ASSISTEE : UNE ALTERNATIVE POUR EVITER LA DEGRADATION DES SOLS AU NIGER



A l'instar de la plupart des communes de la région de Tillabéri, située à l'Ouest du Niger, **la commune rurale d'Imanan fait face à des fluctuations climatiques se traduisant par une variation spectaculaire de la pluviométrie, et l'assèchement progressif lié à une saison sèche de plus en plus longue.**

Cette situation se traduit par la disparition des nappes phréatiques, la diminution importante du couvert végétal et la dégradation des terres agricoles et pastorales, entraînant une baisse drastique de la productivité. Pour les habitants de la commune d'Imanan, ces dégradations sont source d'insécurité alimentaire et de baisses de revenus.

La résilience de cette population aux changements climatiques passe par l'adaptation de leurs modes de productions rurales, afin de préserver et conserver la qualité des ressources végétales, en terre et en eau.

Pour renverser la tendance, le conseil municipal de la commune d'Imanan a initié le projet de promotion de la régénération naturelle assistée (RNA), avec le soutien financier du PAC 3 et l'accompagnement technique de l'ONG Contribution au Développement Rural, membre du CNCOD/ReSaD. **La RNA est une pratique qui consiste à protéger les arbres à partir de souches ou de repousses naturelles dans les champs cultivés. A travers leur réseau de racines, ces futurs arbres et arbustes, retiennent l'eau et les éléments nutritifs dans les sols au bénéfice des cultures.**

Cette pratique en apparence simple, reste pourtant peu connue des cultivateurs et éleveurs, qui voient souvent les arbres comme une source de bois et de feuillage, plus que comme un allié de la bonne qualité de leurs terres, et du succès des futures récoltes.

Le déploiement de cette pratique pour lutter contre la désertification au Sahel, ne peut passer que par son adoption par les populations rurales, qui doivent comprendre et constater ses bienfaits.

Pour promouvoir la RNA dans la commune d'Imanan, l'ONG CDR s'est rendue dans 11 villages de la commune où elle a identifié des groupes de paysans volontaires pour tester la pratique de la RNA sur leurs parcelles et dans les champs communaux. Ces petits groupes ont été chargé de sélectionner les jeunes pousses, de les protéger contre les dents des animaux et de les tailler de façon à favoriser leur développement. Ils ont régulièrement pu montrer aux autres habitants des villages, les techniques apprises mais aussi les impacts sur les terres en termes de rendement de culture.

Cette action améliore la situation des ressources naturelles sur 4 000 hectares de 11 villages de la commune d'Imanan. Cela semble une goutte d'eau dans l'immense étendue du Sahel, mais en accompagnant le partage d'expérience entre paysans et entre ONG, **les membres du ReSaD souhaite faire tâche d'huile et voir un jour la RNA pratiquée dans chaque commune et chaque village.**



Qui sont les membres du ReSaD ?

L'ONG Contribution au Développement Rural – Membre du CNCOD / ReSaD au Niger

Créée en 1990, l'ONG CDR oriente ses interventions sur la gestion rationnelle des ressources naturelles, pour améliorer les conditions de vie des populations rurales, en luttant activement et efficacement contre toutes les formes de dégradation de l'environnement. Elle agit sur la totalité du territoire nigérien à travers ses équipes basées au siège à Niamey et dans six antennes régionales (Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua et Zinder).

Dans le cadre du renforcement de la société civile, l'ONG CDR a été à l'initiative de plusieurs réseaux et collectifs d'acteurs. Elle fait notamment partie des fondateurs du Comité National de Coordination des ONG sur la Désertification (CNCOD).

Contact : M. Ahmadou Gambo, coordinateur national - ongcdr@yahoo.fr / +227 20 35 15 62 / Niamey, Niger



L'APPUI À LA PISCICULTURE POUR CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LA RÉGION DE TOMBOUCTOU AU MALI



La région de Tombouctou est soumise à la dégradation des terres, qui grignote chaque année les potentialités de développement d'activités économiques des populations rurales, et les met souvent en situation d'insécurité alimentaire. Pour éviter que cette situation n'aboutisse à un abandon des territoires, il est nécessaire

d'accompagner les populations rurales dans le développement d'une diversité d'activités productives, permettant de gérer durablement les ressources naturelles.

L'ONG Appui pour la Valorisation et la Promotion des Initiatives Privées, membre du REFEDE/ReSaD au Mali, a réalisé **un étang artificiel composé de deux bassins alimentés par un forage, pour permettre l'élevage de poissons (tilapias et silures) dans le village de Tew.**



Si la disponibilité du poisson bénéficiera à tous le village, c'est un groupe de 20 hommes et femmes qui se voit confier la responsabilité d'entretenir les bassins et d'élever les poissons. **L'ONG AVPIP a formé les membres de ce groupe sur la façon d'entretenir les bassins, ou encore sur la préparation d'aliments pour poissons, en utilisant les matières premières disponibles localement, comme les feuilles de moringa.** Les modules de formation qui ont été élaborés ont permis aux bénéficiaires d'adopter la pisciculture comme nouvelle activité de production rurale.

Dans les prochaines phases du projet, AVPIP prévoit de compléter l'équipement matériel du périmètre piscicole, avec une moto pompe pour assurer la vidange des étangs. Au moment de l'hivernage, des eucalyptus seront plantés sur le pourtour des bassins pour servir de haie vive faisant office de paravent. Des plans de moringa seront aussi installés afin de fournir les feuilles nutritives pour l'alimentation des poissons.

Qui sont les membres du ReSaD ?

L'ONG Appui pour la Valorisation et la Promotion des Initiatives Privées – Membre du REFEDE / ReSaD au Mali

L'ONG AVPIP a été créée en 1997 par un groupe d'experts souhaitant agir au service des communautés locales maliennes, en mettant l'accent sur la protection de l'environnement et la promotion des droits des enfants et des femmes. AVPIP mène des projets, dans tout le territoire national, pour développer les capacités des populations et appuyer la décentralisation. L'ONG est également active dans plusieurs réseaux nationaux, pour y partager son expérience et construire une plaidoyer commun. L'équipe d'AVPIP est guidée dans ses actions par la vision d'un développement humain s'appuyant sur une approche participative et équitable, soucieuse du bien-être de tous ses citoyens.

Contact : M. Mamadou Demba Kouyaté, directeur exécutif -
ong.avpip@yahoo.fr / Bamako, Mali



Le 17 juin est la journée mondiale de la désertification et de la sécheresse. La célébration de cette journée est chaque année l'occasion d'informer, de sensibiliser et d'interpeller les opinions publiques sur le phénomène de désertification.

Des bulles de BD pour informer autrement

Cette année, le Groupe de Travail Désertification (GTD) innove en expliquant la désertification grâce à une petite bande dessinée. Conçu en partenariat avec des étudiantes d'une école de communication, la BD est un support original, simple et facilement accessible.

A lire et télécharger sur le site du ReSaD.

A l'heure du confinement, un webinaire plutôt qu'un séminaire

Le GTD et le CARI se sont joints à Coordination SUD pour organiser un webinaire intitulé "Pour comprendre la désertification et lutter contre ses causes", format particulièrement adapté à la période d'évitement des rassemblements.

Des intervenants des milieux scientifique, politique et société civile ont exposé la désertification et les actions de lutte contre les dégradations des terres :

- M. Jean-Luc Chotte, président du Comité Scientifique Français de la Désertification, a explicité le phénomène de désertification ;
- M. Philippe Lacoste, conseiller au ministère de l'Europe et des affaires étrangères, a décrit les cadres politiques français et internationaux de la lutte contre la désertification ;
- Mme Manon Albagnac, chargée de mission Sahel Désertification au CARI et présidente du panel des OSC de la Convention Désertification, a détaillé comment la société civile peut agir en réseau pour lutter contre la désertification sur le terrain et influencer les décideurs.

Tout au long du webinaire, les 75 participants (sur 124 inscrits) pouvaient poser leurs questions par écrit. Les panelistes y ont répondu à l'issue de leur présentation, ce qui a permis d'approfondir le droit foncier, le cadre de la Grande Muraille Verte ou encore le rôle des États pour lutter contre la désertification à travers l'atteinte de la neutralité en matière de dégradation des terres. La vidéo est accessible sur le site du ReSaD et son compte Facebook.

Tribune : La sécurité alimentaire est sous la menace de la dégradation des sols

Les membres du ReSaD se sont mobilisés autour d'une tribune proposée par le CARI pour donner un caractère d'urgence à la transition agroécologique de l'agriculture, face à la désertification et la dégradation des terres. L'agroécologie est progressivement reconnue comme une alternative, alliant agronomie, écologie et durabilité sociale. Elle répond aux besoins de la production agricole tout en permettant le maintien de la fertilité et de la vie dans les sols. Elle contribue ainsi à la lutte contre les changements climatiques et la perte de biodiversité.

Cette tribune, publiée le 17 juin sur le site du journal français *Le Monde*, a été signée par 104 organisations, dont le CNCOD, le REFEDE, le SPONG et ses membres (APIL, ARFA, Autre Terre, CNABio, MARP, Tiipaalga) ainsi que les membres du GTD (Agrisud, AVN, AVSF, CEPAZE, CSFD, Danaya, Greenway, SOS Sahel, Tawaangal, Terre et Humanisme).

Elle a également reçu le soutien de personnalités comme Yann Arthus-Bertrand, Nicolas Hulot ou encore Monique Barbut (ancienne secrétaire exécutive de la Convention Désertification).

Le texte invite à tracer l'agroécologie comme voie de lutte contre la désertification. Les membres du ReSaD en feront le cœur de leur plaidoyer pour les prochains mois et en vue des futures rencontres internationales des décideurs sur l'environnement (2021).

Qui sont les membres du ReSaD ?

L'ONG CARI – Coordinatrice du ReSaD

Depuis 1998 le CARI lutte contre la destruction des sols dans les milieux arides, victimes du changement climatique. La stratégie du CARI s'articule autour de quatre axes : fédérer les acteurs français de la lutte contre la désertification, sauvegarder les oasis, gérer durablement les terres au Sahel et promouvoir l'agroécologie. Ne souhaitant pas se substituer aux compétences locales, le CARI accompagne les organisations de la société civile et collectivités locales. Il est à l'initiative de plusieurs réseaux de la société civile sur les enjeux des terres arides, dont le GTD, le RADD0, le ReSaD..

Contact : Manon Albagnac, coordonnatrice du ReSaD - sahel@cariassociation.org / +334 67 55 61 18 / Viols-le-Fort, France www.cariassociation.org



RÉCUPÉRER DES TERRES DÉGRADÉES AU PROFIT DES POPULATIONS DÉPLACÉES



Depuis quelques années, la situation sécuritaire au Burkina Faso s'est progressivement détériorée en raison d'attaques perpétrées, tant dans les villes que les villages, par des groupes terroristes. L'installation de ces

groupes armés dans certaines régions entraîne des milliers de déplacés qui fuient

les exactions commises dans leurs villages d'origines. La région du Centre Nord à elle seule, accueille plus de 70% des déplacés internes du pays, dont plus de 80 000 personnes dans la commune de Kaya.

Les chefs-lieux des communes de Kaya et de Pissila hébergent des camps de fortune où les déplacés sont pris en charge par l'État et des ONG humanitaires. D'autres personnes ont trouvé refuge dans des familles hôtes, qui se sont portées volontaire pour apporter une aide d'urgence à leurs concitoyens.

Pour ces familles hôtes, l'exercice de la solidarité peut s'accompagner d'un risque accru d'insécurité alimentaire, d'autant plus lorsqu'elles sont situées en milieu rural.

L'arrivée des déplacés internes dans les campagnes de la région du Centre Nord augmente d'une façon générale la pression sur les ressources naturelles. C'est pourquoi l'ONG APIL a sollicité l'appui de ses partenaires (Mission Inclusion Canada, SOS Faim Belgique, PNUD et PAM), afin d'apporter un soutien aux femmes et jeunes déplacés, et aux familles hôtes des communes de Pissila, Kaya, Boussouma et Barsalogo. Ce soutien consiste en la restauration, l'aménagement et la mise en culture de terres pour augmenter les capacités d'accueil des villages.

710 hectares de terres dégradées ont été récupérés à l'aide de techniques de conservation des eaux et de la fertilité dans les sols. Ainsi, **1 600 femmes et jeunes déplacés ont cultivé des légumes, du sorgho, du maïs, ou encore du gombo.**

Les déplacés et les familles hôtes ont bénéficié de formations techniques dispensées par les animateurs d'APIIL, ainsi que de dotation en matériel et intrants de cultures. Certaines femmes ont bénéficié d'un fond de roulement pour initier des activités d'embouche ovine ou de petit commerce.

Les efforts déployés par APIL et ses partenaires ont permis d'augmenter les surfaces cultivables dans les villages afin d'assurer une production nourricière suffisante pour les populations hôtes et les réfugiés. **Cette initiative prévient de possibles crises alimentaires et économiques. En amenant hôtes et réfugiés à travailler ensemble pour cultiver les champs, les tensions qui auraient pu survenir par la suite ont été désamorçées et une bonne entente s'est installée.**

Lors des dernières missions de suivi effectuées par APIL, les femmes bénéficiaires ont exprimé leur joie quant à l'appui dont elles ont bénéficié. Elles affirment pouvoir subvenir à leurs besoins : se nourrir, se vêtir, scolariser les enfants et surtout de trouver une intégration sociale dans un contexte qui leur étaient incertain. Dans sa prochaine phase de programmation (2020-2030), APIL sollicite l'adhésion de ses partenaires pour expérimenter le triple NEXUS : un programme qui concilie développement durable et gestion humanitaire, dans une perspective de cohésion sociale et de paix.

Qui sont les membres du ReSaD ?

L'ONG Action pour la Promotion des Initiatives Locales – Membre du SPONG / ReSaD au Burkina Faso

Action pour la Promotion des Initiatives Locales (APIL) est une organisation créée en 1998, qui œuvre en faveur de la cause paysanne dans les régions du Centre, du Centre Nord et du Plateau Central du Burkina Faso. L'ONG renforce les capacités des exploitations agricoles familiales afin d'améliorer leur sécurité alimentaire et économique de manière durable. L'ONG dispose de parcelles de démonstration qui lui permettent de tester régulièrement de nouvelles techniques et de former les agriculteurs et agricultrices, en associant la théorie et la mise en pratique.

Contact : M. Abdoulaye Ouedraogo, coordonnateur -
 apil@fasonet.bf / +226 70 24 78 42 / Ziniaré, Burkina Faso
 www.apilaction.net

LES RENDEZ-VOUS DES DÉCIDEURS REPORTÉS À 2021

Pour éviter la propagation du virus COVID 19, les rassemblements prévus en 2020 sur la désertification et la biodiversité ont été reportés aux dates suivantes :

- **Congrès pour la Nature de l'UICN** aura lieu du 7 au 15 janvier 2021 (Marseille, France)
- **CRIC19 Désertification** : Comité de révision de la mise en œuvre de la CNULD, aura lieu du 10 au 21 février 2021 (Bonn, Allemagne)
- **COP15 Biodiversité** : Conférence des parties de la CDB (Convention sur la Diversité Biologique), prévu au deuxième trimestre 2021 (Kunming, Chine)
- Quant à la prochaine conférence des parties de la **Convention Désertification**, elle devrait se tenir comme prévu en septembre 2021.

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DE LA SCIENCE

Le Comité Scientifique Français sur la Désertification (membre du GTD) donne rendez-vous le **5 octobre 2020 pour une projection-débat** sur le thème : « De fausses idées, de vraies solutions : l'usage que l'humain fait des terres, les modifications sur l'environnement ». Plus d'infos sur www.resad.org

A retrouver sur le site du ReSaD :

- La vidéo du webinaire à voir en replay et la synthèse des échanges
- La tribune et la liste des 104 signataires
- La BD à télécharger et diffuser



© Désertif'actions 2019 - Main2Dieu

Liste des acronymes

AFD : Agence française de développement

CNULCD : Convention des Nations-Unies sur la Lutte contre la Désertification

COP : Conférence des Parties

FEM : Fonds pour l'Environnement Mondial

GDT : Gestion Durable des Terres

LCD : Lutte Contre la Désertification

GMV / IGMVSS : Initiative pour la Grande Muraille Verte au Sahara et au Sahel

RADDO : Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis

NDT : Neutralité en matière de Dégradation des Terres

RNA : Régénération Naturelle Assistée

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

Membres



Réseau Sahel
Désertification

Rue du courrier - 34380 Viols le Fort
Tél. : 00 33 (0)4 67 55 61 18 - Fax : 00 33 (0)4 67 55 74 37
resad@cariassociation.org
www.resad-sahel.org



Le ReSaD est un réseau coordonné par l'association CARI

Partenaires

